



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E80784

VALABLE JUSQU'AU 20/02/2027

ÉDITÉ LE

04/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/10/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MELUN 2016B02180

Siret : 484 378 898 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2112010

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000011029984304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000011029984304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : AEROCLIM

Sigle : AEROCLIM

12 RUE DU PRE DES AULNES  
77340 PONTAULT-COMBAULT

Téléphone : 01 60 18 20 40

Fax : 01 60 02 00 54

Portable : 06 32 53 01 10

Site Internet : <http://aeroclim-idf.fr/>

E-mail : [compta@aeroclim.fr](mailto:compta@aeroclim.fr)

Responsabilité légale :

MOREIRA MARCO GÉRANT

Effectif moyen : 32 Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 21/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 21/02/2023         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 21/02/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1